C'EST MAINTENANT !



VOTEZ

CGTPJJ

ÉLECTIONS PRO 2026

RÉGION SUD

VOTEZ

DU 3 AU 10 DÉCEMBRE

la cgt JUSTICE PJJ

Protection Judiciaire de la Jeunesse

ÉLECTIONS PRO 2026
RÉGION SUD

PROFESSION DE FOI

CGTPJJ

UNE VOIX POUR TOUS LES PERSONNELS, UNE FORCE POUR AGIR.

Nous connaissons la réalité des services : **les postes vacants, la charge de travail, les salaires qui ne suivent plus, la pénibilité trop peu reconnue.** Nos militants travaillent dans les services et vont à la rencontre des agents, dans les unités, pour écouter ce qu'ils vivent et construire avec eux nos revendications. Nous connaissons leur attachement à leurs métiers et à la mission éducative de la PJJ. **C'est de cette réalité de terrain que part notre engagement.**

Durant ce mandat, **nous avons défendu les agents sur le terrain, dans les instances et auprès de l'administration.** Les salaires et les conditions de travail sont au cœur de nos combats. **Nous avons dénoncé le décrochage indiciaire et indemnitaire de la PJJ, fait avancer le dossier de la NBI, imposé le débat sur la reconnaissance de la pénibilité et combattu les réformes qui menacent le sens de nos missions.**

Défendre les personnels, c'est aussi **faire respecter leurs droits.** La CGT-PJJ connaît les textes, accompagne les collègues dans leurs recours et **n'hésite pas à saisir le tribunal administratif lorsque c'est nécessaire.** Nous voulons que chacun puisse comprendre et faire valoir ses droits : **nos Documents pour les nulos** sont justement conçus pour rendre accessibles des règles souvent complexes.

Nous ne prétendons pas avoir tout obtenu. Mais **nous rendons compte de ce que nous faisons, des avancées comme des difficultés.** Nos cahiers revendicatifs et nos comptes rendus d'audience sont accessibles à toutes et tous sur notre site internet. **Cette transparence fait partie de notre façon de militer.**

La CGT-PJJ défend tous les corps et tous les métiers. Aucune profession ne doit être oubliée. Du 3 au 10 décembre 2026, voter CGT-PJJ, c'est renforcer un syndicat de terrain, fidèle à ses valeurs, solide dans la défense des droits et déterminé à poursuivre le combat pour les personnels et le service public. Ensemble, faisons entendre notre voix. Votons CGT-PJJ.



Le CSA interrégional

LÀ OÙ SE DISCUTENT LES DÉCISIONS QUI TOUCHENT NOS SERVICES.

Une unité qui ferme ou se réorganise, des postes qui manquent, des missions qui changent : **ces décisions ont des conséquences directes sur notre travail.** Le CSA interrégional est l'une des instances où l'administration doit présenter ses projets, entendre les représentants des personnels et répondre à leurs arguments.

On y examine **le budget, l'évolution des emplois et des métiers, la formation et les orientations en matière de politique publique.** Sa formation spécialisée permet aussi de porter les questions de santé et de sécurité : **surcharge de travail, risques psychosociaux, travail de nuit, accidents de service ou prévention insuffisante.**

Ce vote compte à trois niveaux : il détermine la représentation au CSA interrégional, mais ses résultats comptent aussi pour **les CSA territoriaux et le CSA national de la PJJ.**

Voter au CSA interrégional, c'est choisir qui portera votre voix face à la direction. La CGT- PJJ y apporte la réalité du terrain, vérifie les données, **conteste les choix qui dégradent les conditions de travail et porte des revendications.** Une instance ne décide pas à la place de l'administration. Mais avec des représentants déterminés, **elle peut obliger celle-ci à expliquer ses choix, à mesurer leurs conséquences et à entendre les revendications des personnels.**



Bilan régional

CGT-PJJ SUD : UN SYNDICAT RÉGIONAL PRÉSENT SUR LES TERRAINS, COMBATIF DANS LES INSTANCES ET ENGAGÉ POUR TOUTES ET TOUS !

La CGT-PJJ Sud, durant cette dernière mandature, a été aux côtés des agents. Dans les unités, dans les territoires, en HMI, en CSA-IR, auprès des DT et de la DIR Sud ; nous alertons, nous accompagnons et nous revendiquons dans l'intérêt du Service Public et des agents de la PJJ. Quand un territoire est en difficulté, il n'est pas seul. Lorsqu'une situation, qu'elle soit individuelle ou collective, est bloquée sur un territoire, notre Bureau Régional, porte les revendications en DIR Sud. Pour cela, on s'organise, on soutient et on accompagne.
Parce que pour nous, un problème rencontré sur un territoire devient une question syndicale régionale dès lors qu'il touche aux droits des agents, à leurs conditions de travail ou à la qualité du service public.

NOS LUTTES : QUELQUES EXEMPLES

- Accompagnement des agents concernant le recours NBI au TA
- 100% des accompagnements réalisés à la demande des agents
- 100% de réponses apportées aux agents qui nous ont sollicité sur des questions techniques
- Présent et combatifs lors de la crise des contractuels
- Question immobilière DIR Sud : suivi des dossiers en CSA-IR, visites de locaux, tracts, force de proposition (Carcassonne, Auch, Bagnols-sur-Cèze...)
- Recueil de la parole des agents au travers des questionnaires sur les conditions de travail
- Accompagnement au respect de la charte des temps en MO / PEAT-MEAT/ Hébergement
- Lutte pour la reconnaissance de la majoration des heures supplémentaires
- Lanceur d'alerte concernant les RPS sur tous les services
- Apporter notre expertise dans la santé et la sécurité : tracts, participation au groupe de travail DIR, déclarations liminaires.
- Délégation des élu(e)s CSA-IR complète à chaque CSA respectant ainsi le vote des agents de la PJJ
- Force de proposition lors de conflit/ blocage institutionnel
- Déblocage de situations individuelles en lien avec le remboursement de frais CHORUS-DT
- Représentation accrue lors des comités médicaux pour porter les situations individuelles
- Tous les services couverts par des HMI régulières
- Positionnement combattif face aux réformes à marche forcée (UJPE, CJPM) et force de proposition pour maintenir des conditions de travail dignes.

NOTRE FORCE C'EST VOUS !

Avec la CGT-PJJ Sud, continuons à faire vivre un syndicalisme de terrain, de propositions et de luttes. Pour nos métiers. Pour nos missions. Pour nos conditions de travail. Pour nos droits. Pour le Service Public de la Justice des mineurs. Deux minutes pour voter, quatre ans pour peser. **Voter CGT-PJJ !**

NOS REVENDICATIONS !

1. **Des effectifs et des moyens à la hauteur des missions :** créer les postes nécessaires, remplacer les absences et garantir des locaux adaptés.
2. **Une véritable revalorisation des salaires et de certaines indemnités :** augmenter les grilles indiciaires et convertir l'IFSE en points d'indice pour qu'elles comptent aussi pour la retraite. Revaloriser les astreintes/primes de nuit/ dimanches/jours fériés/et des séjours et camps.
3. **Des primes justes et garanties :** remplacer le CIA par un treizième mois et attribuer la NBI et le CTI à tous les agents qui y ont droit.
4. **Des conditions de travail qui protègent les personnels :** faire respecter le droit, prévenir les risques psychosociaux et reconnaître la pénibilité.
5. **Le temps et les moyens d'une véritable action éducative :** défendre la spécificité des missions de la PJJ et une formation de qualité pour tous les métiers.
6. **Des emplois stables et des carrières reconnues :** défendre le statut de fonctionnaire et obtenir un plan de titularisation des agents contractuels.
7. **Des décisions de carrière transparentes :** rendre aux représentants du personnel leur place en CAP pour les mobilités et les avancements, et permettre un contrôle réel des mutations prononcées dans l'intérêt du service.
8. **Un service public préservé :** refuser la privatisation et la marchandisation de la prise en charge des jeunes.
9. **Une administration transparente :** publier tous les postes, appliquer des règles équitables, répondre aux alertes du terrain et donner des suites concrètes au dialogue social.
10. **Donner aux encadrants le temps et les moyens de soutenir leurs équipes,** plutôt que de réduire leur mission aux seuls suivis d'objectifs chiffrés.

Pour tout savoir

- Docs pour les nulos
- Livrets revendicatifs...
- Tracts et actions au quotidien....

www.cgtpjj.fr

LISTE DES CANDIDATURES



ÉLECTIONS PRO 2026			
1	Mme BERRAUD Priscilla	UEMO Nîmes	Assistante de Service Social
2	M ROUX Jérôme	UEAT Toulouse	Éducateur
3	Mme CHOLLET Marie-Claude	MO-QM Perpignan	Éducatrice
4	M HEUTTE Soufyan	UJPE Montpellier	Éducateur
5	Mme LOUGE Delphine	UEMO Albi	Éducatrice
6	Mme MANCA Amélie	UEAT Toulouse	Éducatrice
7	M VILLANOVA Sébastien	UEAT Toulouse	Éducateur
8	M TORRES Julien	UEMO Montpellier	Assistant de Service Social
9	Mme SAUSSOL Laëtitia	UEMO Béziers	Éducatrice
10	M EL OUADNI Nawfal	UJPE Nîmes	Éducateur
11	M CLEMENT Christophe	UEMO Nîmes	Éducateur
12	Mme MACQUOY Anaïs	UEMO Montauban	Éducatrice
13	Mme LUET-EUSTACHE Anne-Sophie	EPM Laval	Éducatrice
14	Mme BAUMANN Sandrine	UEMO Toulouse	Psychologue
15	Mme LONGAGNE Élise	UEMO Montauban	CADEC
16	Mme ROUPIE Delphine	UEMO Béziers	Psychologue
17	Mme PEYREBRUNE Sylvie	UEMO MISP Alès	Éducatrice
18	Mme TREPP Aurore	UEAJ Haute Occitanie	CADEC
19	Mme KAOUANE Louisa	UEMO Albi	Adjointe Administrative
20	M ES SADIKI Wissam	UJPE Perpignan	Éducateur

VOTEZ DU 3 AU 10 DÉCEMBRE

CGT PJJ – case 500 – 263, rue de Paris 93514 Montreuil Cedex
06.33.33.02.50 national@cgtpjj.fr www.cgtpjj.fr CGT PJJ Justice